



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Deportes internes et resistants

Question écrite n° 551

Texte de la question

M Henri Bayard appelle l'attention de M le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre, sur les anciens prisonniers et internes en Indochine. Il lui demande quelle suite est susceptible d'etre donnee a leur legitime revendication visant a ce qu'ils beneficent des avantages accordes aux anciens deportes en Allemagne.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre indique a l'honorable parlementaire que la situation des anciens prisonniers du Viet-minh est l'un de ses soucis prioritaires. C'est pourquoi il a presente a l'agrement du gouvernement un projet de loi creant un statut en faveur de cette categorie d'anciens combattants. Ce texte pourrait etre soumis au Parlement lors d'une toute prochaine session.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 551

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 juillet 1988, page 2157